

prières publiques qui se font à l'église. A peine distingue-t-on les jours d'ouvrage du dimanche et des fêtes, sinon par la fréquence des communions que l'on fait en ceux-ci, et par le chapelet que l'on vient réciter sur jour, qu'ils disent hautement à deux chœurs en la place des vêpres.....

« La beauté de leur voix est rare par excellence, particulièrement des filles. On leur a composé des cantiques hurons, sur l'air des hymnes de l'Eglise ; elles les chantent à ravir. C'est une sainte consolation, qui n'a rien de la barbarie, que d'entendre les champs et les bois résonner si mélodieusement des louanges de Dieu, au milieu d'un pays, qu'il n'y a pas longtemps, qu'on appelait barbare.....

« Ce qui a le plus aidé à mettre l'esprit de ferveur dans cette colonie huronne, c'est la dévotion qu'ils ont prise cette dernière année, pour honorer la Vierge. Nos Pères qui en ont le soin, pour les y donner davantage, ont fait une Congrégation où ils n'admettent que ceux et celles qui sont d'une vie exemplaire, et qui par leur vertu se rendent dignes de cette grâce. Les dimanches et les fêtes ils s'assemblent dès le point du jour. Au lieu de l'office de la Sainte-Vierge, qu'ils ne peuvent réciter, ils disent leur chapelet à deux chœurs, les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre..... » (1).

Les Dames Ursulines avaient adopté plusieurs jeunes filles huronnes, auxquelles elles procuraient gratuitement la nourriture et l'éducation. Lors de l'incendie du monastère de ces saintes femmes, les

(1) *Relation* de 1654.